



Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2016-2017

3 - Renseignements pour déterminer les charges du foyer

Merci de remplir le tableau ci-dessous :

Nom et prénom de chacun des enfants à charge <i>(y compris l'enfant pour lequel vous demandez la bourse)</i>	Date de naissance	Etablissement scolaire, université fréquentée ou profession	BOURSIER	
			Oui	Non

4 - Pièces à joindre à votre dossier

Dans tous les cas

- une copie complète de votre avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014

Selon votre situation	Pièces complémentaires à fournir
Si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e)	Copie du jugement indiquant les dispositions relatives à la résidence de l'enfant et à la pension alimentaire versée, et attestation de paiement de la CAF
Si vous vivez en concubinage	L'avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014 de votre concubin(e)
En cas de changement dans votre situation (décès, divorce, séparation, perte d'emploi, invalidité) entraînant une diminution de ressources en 2015	Votre avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015, dès sa réception Tout justificatif de la modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources en 2015 et attestation de paiement de la CAF
En cas de changement de votre situation familiale (décès de l'un des parents, divorce, séparation) qui entraînera une diminution de ressources du foyer fiscal en 2016	Justificatif de modification de situation familiale - attestation de paiement de la CAF Si les revenus du demandeur de la bourse sont en diminution en 2015, l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015, dès sa réception.
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2015	L'attestation de paiement de la CAF indiquant les personnes à votre charge Justificatif du changement de résidence de l'enfant
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	La copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF

5 - Engagement de la famille

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)

Je soussigné(e) le père ou la mère ou le (la) représentant(e) de l'enfant

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

Date et signature :

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, article 22).
La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du service académique dans lequel la demande est envoyée.

Rubrique réservée au chef d'établissement
Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

**Signature du chef d'établissement
& timbre de l'établissement**

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

DATE : / /



Nous sommes là pour vous aider



N° 51593#04

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2016-2017

Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

Notice d'information

►► Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux

►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2015 sur les revenus de 2014. En cas de modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources, vos revenus de l'année 2015 peuvent être pris en compte
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2014 à ne pas dépasser	17 678 €	19 037 €	21 756 €	25 156 €	28 556 €	32 636 €	36 715 €	40 795 €

Un simulateur accessible depuis education.gouv.fr/aides-financieres-lycee vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

►► Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

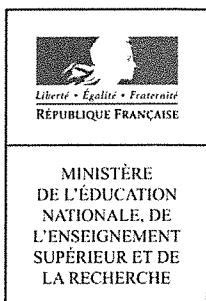
Vous pouvez obtenir un formulaire de demande de bourse nationale de lycée en vous adressant à l'établissement de votre enfant ou en le téléchargeant sur education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Vous remplirez ce formulaire et y joindrez :

- une copie de votre avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014,
- les pièces justificatives correspondant éventuellement à votre situation particulière, dont vous trouverez la liste en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse

POUR EN SAVOIR PLUS

- Vous pouvez vous adresser à l'établissement d'accueil de votre enfant
ou consulter : www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee et utiliser le simulateur de bourse en ligne



BOURSE NATIONALE D'ÉTUDES DE SECOND DEGRÉ DE LYCÉE

Deux informations pour déterminer votre droit à bourse !

- Nombre d'enfants à charge de votre foyer
- Revenu fiscal de référence du foyer en 2014 (Avis d'impôt 2015)

Barème d'attribution des bourses de lycée 2016-2017

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser						
Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2015 sur les revenus de 2014						
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	17 678	13 994	11 885	9 585	5 957	2 328
2	19 037	15 268	12 965	10 455	6 620	2 782
3	21 756	17 812	15 126	12 199	7 943	3 687
4	25 156	20 358	17 287	13 942	9 266	4 591
5	28 556	24 175	20 529	16 556	11 252	5 948
6	32 636	27 991	23 771	19 172	13 239	7 304
7	36 715	31 808	27 013	21 785	15 224	8 663
8 ou plus	40 795	35 627	30 255	24 399	17 210	10 019
Montant annuel de la bourse	393 €	483 €	570 €	657 €	744 €	834 €
Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €

(*) attribuée aux boursiers de lycée entrant en classe de seconde avec une mention Bien ou Très bien au DNB

Montant annuel de la prime d'internat accordée aux élèves boursiers internes : 258 €

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : 341,71 € (en 2015-2016)